



Audience Cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale Mercredi 23 novembre 2022

- Présents pour la FSU : **Anthony Deltour** (SNEP-FSU), **Patrick Soldat** (SNES-FSU) et **Bruno Ribard** (SNUipp-FSU)
- Pour le MENJ : Mme **Anastasia ILINE**, Directrice adjointe du cabinet et **Laurent CRUSSON**, Conseiller social

La délégation des secteurs HDF du SNUipp-FSU, SNES-FSU, et du SNEP-FSU a été reçue durant une heure trente au Ministère de l'Éducation Nationale.

Durant cette audience, la FSU a pu développer son argumentaire visant à supprimer la limitation à 6 ans de la durée des détachements.

Le réseau de l'AEFE est un outil de la diplomatie d'influence comme l'ont rappelé les Ministres des Affaires étrangères successifs et le président de la République. Ce dernier a même fixé un objectif pour 2030 de doublement du nombre d'élèves scolarisés dans ce réseau.

A partir de ces éléments, la FSU, si elle continue de contester cet objectif comme depuis le début, estime qu'il faut néanmoins allouer des moyens pour atteindre cet objectif. Or, force est de constater qu'historiquement, l'opérateur public AEFE qui voit ses missions de plus en plus chargées, a de fait des moyens en diminution d'années en années.

La FSU a ensuite déroulé et dénoncé les postulats avancés par le MEN qui ont abouti à la décision du bornage des détachements. Aujourd'hui déjà, cette décision a des conséquences sur le fonctionnement du réseau et elle est loin d'avoir permis d'atteindre les objectifs que s'était fixé le MEN.

A cette présentation, la Directrice adjointe du Cabinet du Ministre a répondu qu'il était indispensable pour les personnels détachés de réintégrer la France régulièrement sans en donner de raisons claires.

Par contre, elle a précisé que le ministère doit travailler sur la valorisation du retour afin que les compétences acquises dans le réseau soient réellement reconnues lors de la réintégration.

La FSU est également intervenue sur le déséquilibre croissant dans le réseau entre les titulaires et les non-titulaires dans les établissements de l'étranger qui risque d'entraîner une baisse d'attractivité chez les usagers.

La question du calendrier de recrutement a également été évoquée puisque les demandes de détachements directs arrivent avant celles de l'opérateur public à la DGRH du MENJ. Cela a pour conséquence que l'AEFE voit ses demandes refusées puisque les DASEN n'acceptent plus de voir des personnels partir à l'étranger.

La FSU a insisté sur ce point en demandant que l'opérateur public bénéficie d'une priorité concernant les détachements.

La Directrice adjointe a rappelé qu'elle échangeait régulièrement avec le Directeur général de l'AEFE mais qu'une priorisation n'était pas envisagée puisque le MENJ est aussi en charge de l'homologation des établissements. Cette prérogative entraîne une validation des demandes de détachements. Elle propose que l'AEFE anticipe son calendrier de recrutement. Pour la FSU, ce n'est pas la solution.

Pour finir, la FSU a donc rappelé ses positions qu'elle continuera de défendre :

- fin de la limitation des détachements
- priorisation des détachements pour l'opérateur public AEFE par rapport au réseau des établissements partenaires

Cette audience a permis de reprendre l'ensemble de nos positions et mandats sur cette question du bornage. Force est de constater que le MENJ est toujours sur les mêmes lignes, mais la FSU aussi, et rien n'est définitif selon nous. Nous remonterons évidemment à la charge et continuerons à contester cette mesure arbitraire et sans fondement selon nous, qui ne fait que pénaliser les personnels et au-delà le réseau !